



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

PME : Nord-Pas-de-Calais

Question écrite n° 65888

### Texte de la question

M Marc Dolez attire l'attention de M le ministre de l'industrie et du commerce extérieur sur les « cent projets verts pour les PMI du Nord - Pas-de-Calais », proposes par la chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) et la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE). Dans le cadre de cette opération, l'Etat cofinance des audits qui évaluent le fonctionnement et l'organisation de l'entreprise au regard de l'environnement pour en améliorer les performances. C'est pourquoi, il le remercie de bien vouloir dresser un premier bilan des actions qui, dans le cadre de cette opération, ont été soutenues par l'Etat. Il le remercie également de lui faire savoir si le Gouvernement a prochainement l'intention d'élargir ce dispositif à d'autres régions.

### Texte de la réponse

Reponse. - L'opération « Cent projets verts pour les PMI du Nord - Pas-de-Calais » lancée en mars 1992 est prévue pour durer jusqu'au 31 décembre 1993. A ce jour le premier bilan qui peut en être dressé est le suivant. La première phase de l'opération a consisté dans la délivrance d'une formation générale des consultants (vingt cabinets régionaux) et dans celle d'une formation spécifique à l'audit d'environnement de cabinets et de bureaux d'ingénierie régionaux. Elle a été accompagnée par l'organisation de manifestations de sensibilisation (26 mai 1992 : 300 participants) et par l'impression et la diffusion d'une plaquette en 2 000 exemplaires. La deuxième phase a conduit à enregistrer les demandes « d'audit d'environnement » formulées par les entreprises parmi lesquelles il faut noter un très vif intérêt des fonderies pour cette démarche de progrès. Les dossiers déposés au nombre de quinze ont été examinés par le comité des aides et dix entreprises devraient prochainement faire l'objet d'une réalisation concrète de l'audit d'environnement. Un nouveau bilan pourra être fourni à la fin du premier semestre 1993. Il faut enfin noter que cette action constitue une première en France et qu'il s'agit véritablement d'une opération pilote menée conjointement par la direction régionale de l'industrie du Nord - Pas-de-Calais soutenue et suivie par les ministres de l'industrie et du commerce extérieur et de l'environnement. Et il faut rappeler que cette démarche anticipe sur l'adoption d'une proposition de la commission au conseil relative à un règlement permettant l'adhésion volontaire par les entreprises du secteur industriel à un système communautaire d'eco-audit.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dolez Marc](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65888

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** industrie et commerce extérieur

**Ministère attributaire :** industrie et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 28 décembre 1992, page 5798